

Le Grand Paris, capitale du 21^{ème} siècle

Hôtel de Matignon – 15 octobre 2015

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, messieurs les ministres,
Mesdames, messieurs,

L'Île-de-France – on ne le dit peut-être pas assez ... – est la première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New-York. Elle est aussi la première destination touristique.

Cette région capitale est une force d'entraînement pour tout notre pays. Elle renferme d'importants potentiels de croissance.

Cette réalité favorable ne doit cependant pas en cacher une autre : trop de Franciliens se trouvent comme à l'écart de ce dynamisme. Leur quotidien est marqué par le chômage, les difficultés de transport, ou encore l'insécurité. Il y a alors ce sentiment d'injustice. Le combattre, réduire les inégalités entre les territoires, doit être au cœur de notre action.

Des premiers résultats ont été obtenus : les services publics sont mieux répartis, la carte des transports en commun se transforme – le métro avance, les trams relient des banlieues entre elles. En 2015, 1,8 milliard d'euros de travaux nous permettent de continuer à étendre, à moderniser ce réseau.

La carte institutionnelle évolue également. C'est un gage d'efficacité. Le 1^{er} janvier 2016, dans moins de trois mois, la Métropole du Grand Paris sera créée. A cette même date, les intercommunalités seront renforcées en Grande Couronne et toutes les communes d'Île-de-France seront en intercommunalité.

*

Les choses avancent donc. Mais, pour casser les logiques d'enfermement, pour redonner confiance, pour offrir de nouvelles perspectives aux habitants, et notamment à notre jeunesse dans les quartiers populaires, il reste encore beaucoup à faire. Bâtir la ville, abolir les frontières aussi bien physiques que psychologiques est un travail qui nécessite du temps, de l'abnégation, une constance de vue, une coordination de l'ensemble des politiques publiques.

Ce troisième comité interministériel a été l'occasion de franchir une nouvelle étape vers cette capitale du 21^e siècle que nous devons bâtir ensemble. Et pour cela, nous devons agir sur trois leviers.

1. Créer de la croissance et des emplois

Premier levier : celui du développement économique et de l'emploi, et ce, dans un contexte de compétition accrue entre les métropoles.

La France a besoin d'un Grand Paris dynamique, car les opportunités perdues en Ile-de-France se déplacent vers Londres ou encore Berlin. Il nous faut donc miser sur la formation, l'innovation, la recherche pour gagner en compétitivité et investir de nouveaux domaines, notamment celui de la transition énergétique.

A. Soutenir l'emploi en Île-de-France

D'après les estimations, les travaux du Grand Paris vont permettre la création de près de 18 000 emplois. Pour répondre à ces besoins, nous devons renforcer les actions de formation, notamment dans les quartiers où le chômage est le plus élevé.

Pour valoriser les entreprises qui font le choix de l'insertion professionnelle, de conditions de travail de qualité, pour faciliter, aussi, l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés publics, les principaux donneurs d'ordres (SNCF Réseau, RATP et Société du Grand Paris) ont d'ores et déjà signé une charte de responsabilité sociale et environnementale.

Les entreprises du Grand Paris estiment à 108 milliards d'euros les opportunités de marché supplémentaires engendrées par ce projet. Elles s'organisent pour les saisir. C'est pourquoi le gouvernement apporte également son soutien à la démarche organisée par la Chambre de commerce et d'industrie d'Ile-de-France pour donner de la visibilité aux PME sur les grands chantiers et leur permettre de répondre aux appels d'offres. La CCI, le MEDEF, la CGPME et 13 fédérations professionnelles vont également créer une plate-forme des investissements du Grand Paris.

Tous les acteurs économiques sont donc mobilisés pour permettre à ce chantier de bénéficier pleinement à l'emploi en Ile-de-France.

*

Encourager la création d'emplois, c'est plus généralement permettre à l'activité de se développer partout, notamment dans les secteurs aujourd'hui les plus déficitaires.

La réforme de 2011 de la redevance sur les créations de bureaux a eu pour effet de bloquer de nombreux projets. Nous adopterons donc dans la loi de finances rectificative un nouveau zonage, plus simple, plus juste. L'objectif : soutenir la création de bureaux dans des départements comme la Seine-Saint-Denis ou le Val-de-Marne, où les tarifs seront pratiquement divisés par trois ; ou en grande couronne, où ils seront divisés par deux. Nous veillerons, bien entendu, avec la Région, aux effets de cette réforme sur le financement des transports.

B. Moderniser les infrastructures pour engager la transition écologique et énergétique

La métropole du Grand Paris doit également être une pionnière de la croissance verte.

Nous agissons ainsi pour la qualité de l'air. Les différents acteurs doivent mieux se coordonner à l'échelle de la région. Le « plan de protection de l'atmosphère » doit pour cela devenir la plateforme commune de mobilisation de l'Etat et des collectivités. C'est une démarche que nous entreprendrons cette année.

Nous agissons, ensuite, pour garantir notre approvisionnement énergétique, grâce à un plan de modernisation du réseau d'électricité du Grand Paris pour la période 2016/2020. Il fixera notamment les priorités pour l'enfouissement des lignes à haute tension.

Nous devons respecter désormais un nouvel impératif : préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers d'Île-de-France, sans pénaliser le développement. La nouvelle forêt de Pierrelaye, projet de reconquête d'espaces pollués, est en ce sens emblématique. Les forêts existantes seront également protégées, et pour assurer la neutralité écologique des interventions de l'homme, un mécanisme de compensation sera mis en place quand des projets empiètent sur le foncier agricole.

L'air, l'énergie, la nature, mais aussi l'eau. Le Grand Paris a connu, cet été, des épisodes sans précédents, marqués par des difficultés d'approvisionnement en eau potable. Il faut changer d'approche. Nous élaborerons un plan d'adaptation au changement climatique à l'échelle du bassin Seine-Normandie, qui comprendra notamment des mesures pour prévenir les crues.

2. Bâtir le nouveau Grand Paris des transports

Bâtir une métropole mondiale dynamique, solidaire, qui donne sa chance à chacun, c'est vouloir un réseau de transports en commun plus performant et accessible à tous. Le Grand Paris des transports, c'est notre deuxième levier d'action.

A. le chantier du siècle a commencé

A terme, en 15 ans, 200 kilomètres de lignes seront construites, c'est-à-dire autant que toutes les lignes actuelles du métro parisien. 140 km² de territoires seront aménagés autour des gares, c'est-à-dire l'équivalent de la superficie de Paris.

Pour mener ces chantiers à leur terme, nous agissons de manière transparente, équilibrée et volontariste.

Transparente, d'abord, parce que tous les chantiers du Grand Paris Express sont aujourd'hui financés et tous les processus de « déclaration d'utilité publique » auront été lancés avant la fin de l'année 2016. Les premiers travaux sur les lignes 14 et 15

sont en cours, et ce comité interministériel va permettre d'avancer sur de grands chantiers, attendus des Franciliens comme des visiteurs. J'en citerai deux.

- Premier chantier : le prolongement du RER E à l'ouest. La convention de financement du futur système d'exploitation sera bientôt approuvée par le conseil de surveillance de la société du Grand Paris. Une étape majeure sera ainsi franchie. Les conditions de participation de départements – Paris, les Hauts-de-Seine, les Yvelines – devront être clarifiées dans les prochaines semaines.
- Second chantier : le Charles de Gaulle Express. La société de projet sera créée début 2016 ; l'ordonnance va être transmise au Conseil d'Etat. Le deuxième aéroport d'Europe bénéficiera ainsi d'une desserte à la mesure de son envergure. Il était temps !

Transparente, notre action est aussi équilibrée.

Depuis 2012, nous avons voulu, avec la Région Ile-de-France, construire ces nouvelles lignes tout en modernisant le réseau existant. Ainsi, d'ici 2020, 7,5 milliards d'euros seront mobilisés pour des travaux de rénovation. En tout, 20 milliards d'euros seront consacrés au renouvellement des trains, aux travaux dans les gares et au recrutement de près d'un million d'agents supplémentaires, grâce aux contrats entre le STIF, la RATP et la SNCF.

Une action équilibrée, cela veut dire, aussi, que nous allons développer les interconnexions entre les nouvelles lignes et celles qui existent déjà. C'est une question de bon sens, pour permettre notamment aux habitants de la grande couronne d'avoir accès à l'ensemble du réseau.

Notre action est, enfin, volontariste car nous voulons, là où c'est possible, accélérer le rythme.

La création du *Pass navigo* à tarif unique a été une mesure de progrès immédiat. Nous voulons désormais améliorer le fonctionnement des lignes de RER – leurs deux millions d'usagers quotidiens savent à quel point c'est urgent. Je pense, en particulier, à la ligne D, qui couvre 190 kilomètres de rails, trois branches, huit départements et trois régions. Nous proposerons au STIF de simplifier le fonctionnement de ce RER, ce qui permettra d'améliorer sa régularité et de doubler sa fréquence sur les parties les plus fréquentées. Cette solution, nous devons la construire ensemble. Et rapidement.

B. Une action ciblée sur certains secteurs

Le Grand Paris des transports doit aussi servir à abolir les frontières et permettre au dynamisme de certains territoires de profiter à tous.

L'Etat agira pour cela en faveur de 15 territoires dits d'« intérêt national ». Certains d'entre eux connaissent déjà un fort développement, d'autres ont plus de difficultés ; certains sont bien desservis, d'autres sont plus éloignés du nouveau réseau.

Je ne peux pas ici les citer tous. Je voudrais simplement souligner qu'après le temps de l'écoute – un an de concertation intense avec les collectivités locales –, après le temps, aussi, des polémiques, nous sommes parvenus à nous engager ensemble pour ces territoires.

Pour les accompagner, des contrats d'intérêt national (CIN) seront signés dans les six mois à venir : ouverts à la signature de tous les partenaires, ils détailleront les gouvernances, les procédures, les outils de l'État et de ses opérateurs. Chacun se mobilise ainsi – établissements publics d'aménagement, entreprises publiques locales, sociétés d'économie mixte, acteurs du secteur privé. Ces territoires pourront faire l'objet d'opérations d'intérêt national (OIN). L'Etat s'appuiera en particulier sur l'opérateur Grand Paris Aménagement, qui regroupera les moyens d'établissements publics d'aménagement existants.

Un mot également sur le quartier d'affaires de la Défense – le plus grand pôle tertiaire d'Europe.

Son modèle est aujourd'hui confronté à une crise profonde. Pour préserver sa place dans la compétition internationale, nous devons le réinventer. Une mission de préfiguration sera mise en place afin de construire le nouveau statut de la Défense, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Cette mission associera les acteurs publics et privés. Elle organisera notamment la fusion des deux établissements aujourd'hui chargés de la gestion du quartier, et la meilleure intégration du monde économique et des collectivités dans sa gouvernance. Je veux le dire clairement : l'Etat ne se désengagera pas de la Défense, il veillera à une meilleure insertion de ce quartier d'exception dans l'ensemble du Grand Paris.

3. Vivre pleinement dans le Grand Paris

Le troisième levier, c'est enfin permettre aux Franciliens, à tous les Franciliens, de vivre pleinement dans le Grand Paris, c'est-à-dire se loger, se divertir, se cultiver, se soigner.

A. Grand Paris de la culture

Les frontières géographiques tombent. Celles qui privent de l'accès au savoir et à l'émotion doivent tomber également. C'est essentiel pour la cohésion sociale, la citoyenneté, pour que chacun ait le sentiment de participer à un projet commun.

Le Grand Paris dispose pour cela d'une richesse considérable : 270 lieux culturels soutenus par l'Etat et les collectivités territoriales, 193 salles de cinémas, plus de 1 000 librairies, 146 conservatoires de musique, 112 structures de musique actuelle, de danse et d'art dramatique, et de nombreux festivals. De nouveaux liens devront

être tissés, entre eux, et avec de nouveaux publics qu'il faudra parfois convaincre, aller chercher.

La mise en place d'un *Pass culture* unique doit être étudiée. Il donnerait accès à tous les musées, nationaux comme locaux. Nous devons travailler avec le STIF pour qu'il fonctionne avec le *Pass navigo* unique.

Pour permettre à chaque territoire de s'appropriier ses lieux culturels, nous organiserons également le jumelage de quartiers populaires avec des établissements culturels d'excellence. Ceux-ci seront encouragés à aller au-devant des populations avec des expositions hors les murs, des ateliers avec les conservateurs, des projets en partenariat avec des artistes.

La Cité Médicis à Clichy-Montfermeil, sur le site de la Tour Utrillo, sera un symbole du nouveau Grand Paris de la culture, avec une programmation qui commencera dès 2016.

Et, dans 10 ans, j'en suis convaincu, deux grands événements nous attendent ! Le mouvement sportif porte notre candidature aux Jeux Olympiques ... et j'ai demandé à Pascal LAMY de porter nos arguments pour accueillir l'Exposition universelle. Il doit pour cela mettre en place une même structure regroupant l'ensemble des acteurs, publics et privés. Nous réunissons ainsi les conditions de projets victorieux, s'épaulant l'un l'autre, qui permettront la tenue d'événements fédérateurs et accélérateurs pour nos territoires.

B. Grand Paris des savoirs

Le Grand Paris doit également conforter l'excellence de l'Ile-de-France dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Depuis trente ans, la démocratisation de l'accès au savoir s'est traduite par l'implantation de nouveaux établissements universitaires. Pour leur permettre d'agir en cohérence, de mutualiser leurs équipements, l'Etat a créé huit communautés d'universités et d'établissements (COMUE) qui regroupent tous les établissements supérieurs de la région, ainsi que les grands organismes de recherche.

Nous voulons permettre à tous les acteurs, le public et le privé, la recherche et ses applications, de mieux travailler ensemble. Trois grands projets en témoignent :

D'abord, bien sûr, Paris Saclay, qui repose sur trois piliers indissociables : l'enseignement supérieur et la recherche, bien sûr, mais aussi l'attractivité économique, et enfin les transports et l'aménagement, au service des populations. Je sais pouvoir m'appuyer sur le Préfet pour que ces trois chantiers avancent de front. C'est essentiel, car la réussite de Paris Saclay se mesurera dans une vingtaine d'années à ses avancées dans le domaine de la recherche et de l'innovation, mais aussi à sa capacité à attirer de nouvelles entreprises, françaises comme étrangères.

Il y a, ensuite, les projets de campus Condorcet et de Cergy-Pontoise : ils inventent de nouveaux modèles de quartiers universitaires et l'Etat les soutiendra. C'est un enjeu de transformation urbaine, un enjeu social, avec la construction de nouveaux logements pour les étudiants, et, là aussi, un enjeu d'attractivité : il est essentiel d'améliorer les conditions de vie des jeunes, d'autant plus que beaucoup choisissent aujourd'hui leur université à l'échelle internationale.

Grâce à ces grands projets, la capitale mondiale de l'intelligence et de la création ne sera plus seulement Paris mais bien tout le Grand Paris.

C. Grand Paris de la santé

C'est aussi à cette échelle que nous devons concevoir l'offre de santé. L'Ile-de-France bénéficie d'un CHU exceptionnel, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP). Nous devons, d'abord, soutenir la recherche médicale pour permettre à des avancées diagnostiques et thérapeutiques de voir le jour. Et pour que tous les patients en bénéficient, nous devons mieux organiser les parcours de santé.

Je salue ainsi l'initiative conjointe de l'AP-HP et du Centre hospitalier sud francilien d'Evry-Corbeil-Essonnes de mieux travailler l'un avec l'autre et construire ensemble un partenariat avec l'Université et les organismes de recherche, en lien avec le Génomus. Chaque institution en sera renforcée, et nous garantissons ainsi à tous les habitants, y compris ceux de grande couronne, l'accès à une offre de soins de qualité.

* *

Mesdames, messieurs,

Ce comité interministériel se conclut. Regardons, désormais, vers l'avant !

Il y aura de nouvelles avancées institutionnelles. La maire de Paris a ainsi formulé des propositions de simplification du statut de Paris, comme la fusion de la ville et du département, que le gouvernement l'accompagnera. La normalisation des pouvoirs de la mairie en matière de police sera également examinée, dès lors qu'elle ne met pas en cause les missions de sécurité des institutions, pour aboutir à des modifications législatives dès 2016.

Il y aura, bien sûr, de nouveaux chantiers, de nouvelles idées, de nouveaux paysages qui vont petit à petit prendre forme. Nous les construirons ensemble.

Car vous le savez, le Gouvernement s'est fixé une méthode : avancer grâce au dialogue, travailler avec les territoires. Et comme vous le voyez aujourd'hui, l'Etat sera toujours aux côtés des collectivités qui inventent les solutions de demain pour avancer et faire avancer la France.

Je vous remercie.

* * *